

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MEDIUM POLISH

Version: 4

Date de révision: 09/03/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: MEDIUM POLISH
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Polish pour carrosseries automobiles
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: CONSORTIUM MODERNE DE DIFFUSION
715 rue Albert Einstein
F-13290 Aix-en-Provence
France
Tél: +33 (0)4 42 39 78 39
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
1. 5. Formule: 191206
1. 6. N° code du produit: 017020

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Irr. oc. 2 / H319 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:



Attention

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Mention de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
2. 2. 3. Prévention: P264 Se laver ????? soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
2. 2. 4. Intervention: P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
2. 3. Information(s) complémentaire(s): EUH 066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
EUH208 Contient du (de la) • 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
2. 4. Autres dangers: La solution dans l'eau est une base faible.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:
- Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
 - N° CE: 918-481-9
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457273-39
 - Conc. (% pds) : 10 < C <= 15
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH08 - Danger pour la santé - Tox. asp. 1 - H304
 - Divers :
 - Phrase(s) complémentaire(s)
 - EUH 066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
-
- Alcool gras ethoxylé 6 OE
 - N° CAS: 68439-46-3
 - Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - Irr. oc. 2 - H319

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MEDIUM POLISH

Version: 4

Date de révision: 09/03/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

• morpholine
- N° Id: 613-028-00-9 - N° CE: 203-815-1 - N° CAS: 110-91-8
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119496057-30
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH02 - Flamme - Attention - Liq. infl. 3 - H226
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - H312 - H332 * SGH05 - Corrosion - Danger - Corr. cut. 1B - H314
- Divers :
VME ppm = 20 - VME mg/m³ = 71

• 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one
- N° Id: 613-088-00-6 - N° CE: 220-120-9 - N° CAS: 2634-33-5
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - Sens. cut. 1 - H317 - Irr. cut. 2 - H315 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318
* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. aiguë 1 - H400
- (Skin Sens. 1; H317: C >= 0,05%)

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- | | |
|---|--|
| 4. 1. 1. Conseils généraux: | En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. |
| 4. 1. 2. Inhalation: | Non Concerné |
| 4. 1. 3. Contact avec la peau: | Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau |
| 4. 1. 4. Contact avec les yeux: | Laver immédiatement à l'eau abondante (pendant au moins 20 minutes), y compris sous les paupières. |
| 4. 1. 5. Ingestion: | En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |
| 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: | D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. |
| 4. 2. 1. Inhalation: | Non Concerné |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites. |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations. |
| 4. 2. 4. Ingestion: | Données non disponibles. |
| 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : | Avis aux médecins |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés. |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection |
| 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Aucun. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|--|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MEDIUM POLISH

Version: 4

Date de révision: 09/03/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).
Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.
Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.
6. 4. Référence à d'autres sections: Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Lire l'étiquette avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir hors de portée des enfants.
Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.
Conserver hors de la portée des enfants.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Conserver à l'abri du gel.
Conserver dans l'emballage d'origine.
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Pas de produits incompatibles.
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Utilisation grand public

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • morpholine : VME ppm = 20 - VME mg/m³ = 71

Morpholine No.-CAS: 110-91-8
INRS (FR), Valeur Moyenne d'Exposition (VME)
10 ppm, 36 mg/m³
Limite d'exposition professionnelle contraignante (VRC)
INRS (FR), Valeur Limite d'Exposition à Court Terme (VLCT):
20 ppm, 72 mg/m³
Limite d'exposition professionnelle contraignante (VRC)

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DNEL

Travailleurs, Long terme - effets locaux, Inhalation: 36 mg/m³

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau: 1,04 mg/kg

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation: 91 mg/m³

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion: 6,3 mg/kg

DNEL

Consommateurs, Long terme - effets locaux, Inhalation: 3,2 mg/m³

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau: 0,52 mg/kg

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation: 45 mg/m³

DNEL

Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Inhalation: 18 mg/m³

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MEDIUM POLISH

Version: 4

Date de révision: 09/03/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

8. 2. 2. Protection des mains: Porter des gants appropriés. Choisir du matériau des gants de protection en fonction du temps de pénétration, du taux de perméabilité et des la dégradation. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.: gants en caoutchouc nitrile
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: vêtements de protection à manches longues
8. 2. 4. Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.
8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: Crème fine et homogène
9. 1. 2. Couleur: Blanche
9. 1. 3. Odeur: sans
9. 1. 4. PH: 8,7
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.
9. 1. 6. Point d'éclair: Non déterminé.
9. 1. 7. Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): Non applicable
9. 1. 9. Masse volumique apparente: 1,3 +/- 0,05 à 20°C
9. 1. 10. Viscosité: 6400 +/- 400 cP à 20°C
9. 2. Autres informations:
9. 2. 1. Hydrosolubilité: peut se disperser
9. 2. 2. Liposolubilité: Non concerné
9. 2. 3. Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
10. 4. Conditions à éviter: PAS de contact avec les surfaces chaudes.
10. 5. Matières incompatibles: Ne pas mélanger avec d'autres produits.
10. 6. Produits de décomposition dangereux: En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Informations composants (FDS Fournisseurs) entrant dans le mélange
11. 2. Toxicité aiguë:
11. 2. 1. Inhalation: Composant: Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques
No.CE 918-481-9
CL50: > 5000 mg/m3 (Vapeur), (Rat) 4 heures

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MEDIUM POLISH

Version: 4

Date de révision: 09/03/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

11. 2. 2. Contact avec la peau: Résultat: Faiblement toxique, Basé sur des données expérimentales relatives à des produits similaires à ceux du guide de l'OCDE 403.
Composant: Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques No.CE 918-481-9
DL50: > 5000 mg/kg (Lapin)
Résultat: Résultat: Faiblement toxique, Basé sur des données expérimentales relatives à des produits similaires à ceux du guide de l'OCDE 402. Légèrement irritant pour la peau en cas d'exposition prolongée
Composant: C9-C11 Alkyl alcohol, ethoxylate No.-CAS 68439-46-3
DL50: > 2000 mg/kg (Lapin) (OCDE ligne directrice 402)
Résultat: Pas d'irritation de la peau (Lapin) (OCDE ligne directrice 404)
Composant: morpholine No.-CAS: 110-91-8
DL50: env. 500 mg/kg (lapin)
Résultat: effets corrosifs (lapin)
11. 2. 3. Contact avec les yeux: Composant: Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques No.CE 918-481-9
Résultat: Peut causer une gêne oculaire légère et passagère.
Composant: C9-C11 Alkyl alcohol, ethoxylate No.-CAS 68439-46-3
Résultat: Irritant pour les yeux. (Lapin) (OCDE ligne directrice 405)
Composant: morpholine No.-CAS: 110-91-8
Risque de lésions oculaires graves. (lapin) (OCDE Ligne directrice 405)
11. 2. 4. Ingestion: Composant: Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques No.CE 918-481-9
DL50: > 5000 mg/kg
Résultat: Résultat: Faiblement toxique, Basé sur des données expérimentales relatives à des produits similaires à ceux du guide de l'OCDE 401
Composant: C9-C11 Alkyl alcohol, ethoxylate No.-CAS 68439-46-3
DL50: > 300 - 2000 mg/kg (Rat)
Composant: morpholine No.-CAS 110-91-8
DL50: env. 1910 mg/kg (rat)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n°648/2004 relatif aux détergents.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Non déterminé.
12. 4. Mobilité dans le sol: Non déterminé
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non déterminé.
12. 6. Autres effets néfastes: Données non disponible
12. 7. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): Code de l'environnement art. L.541-11 à 39 et R.541-13 à 41 (élimination des déchets); art. R.541-42 à 48 (circuits de traitement des déchets)
Arrêté du 29/07/05 (contrôle des circuits d'élimination)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MEDIUM POLISH

Version: 4

Date de révision: 09/03/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

14. 2. Numéro ONU:	Sans
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Non concerné.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Se référer aux rubriques 7 et 8.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non déterminé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Selon la réglementation européenne sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses.
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H332 Nocif par inhalation. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
16. 4. Restrictions:	Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
16. 5. Historique:	
16. 5. 1. Date de la première édition:	27/01/09
16. 5. 2. Date de la révision précédente:	17/10/16
16. 5. 3. Date de révision:	09/03/18
16. 5. 4. Version:	4
16. 5. 1. Révision chapitre(s) n°:	3-7-8-9-11-16